



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le onze décembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	31	Suffrages exprimés :	45
Absents :	24	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	10	Nombre d'abstention(s) :	0

**Etaient présents :** M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth

Mme ANGELETTI Frédérique

Mme ARAGONES Claire

M. BATOUX Philippe

M. CARLIER Roland

M. COURTECUISSÉ Patrick

Mme CRESP Delphine

M. DECHER Martine

Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse

M. GERAULT Jean-Pierre

Mme GIRARD Nicole

Mme GREGOIRE Sylvie

M. JUSTINESY Gérard

M. KITAEFF Richard

M. LE FAOU Michel

Mme LION-PESQUIES Christine

M. MASSIP Frédéric

Mme MONFRIN Marie-Josée

M. MOUNIER Christian

Mme NALLET Christine

Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse

M. NOUVEAU Michel

M. PETTAVINO Jean-Pierre

Mme PIERI Julia

Mme PONTET Annie

M. RIVET Jean-Philippe

M. SILVESTRE Claude

M. SINTES Patrick

Mme STELLA Aurore

M. VOURET Eric

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. ATTARD Alain

Mme AUDIBERT Danielle

Mme BASSANELLI Magali

Mme BLANCHET Fabienne

M. BOREL Félix

M. BOURSE Etienne

Mme BUCHACA Sophie

Mme CATALANO-LLORDES Gaétane

Mme CLEMENT Marie-Hélène

M. DERRIVE Eric

Mme JEAN Amélie

M. JUNIK Pascal

M. LIBERATO Fabrice

Mme PAIGNON Laurence

ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia

ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre

ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine

ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard

ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL

ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse

ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe

ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian

ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick

ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland

ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie

ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine

ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe

ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth

**Absents excusés :**

Mme DAUPHIN Mathilde

Mme MILESI Véronique

Mme ROUX Isabelle

M. SEBBAH Didier

**Absents non-excusés :**

Mme MACK Marie-Thérèse

Mme MARIANI-RENOUX Séverine

Mme PALACIO Céline

M. PEYRARD Jean-Pierre

M. ROUSSET André

M. SELLES Jean-Michel

**Secrétaire de séance :**

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance

N° 2024-200

**GEMAPI** – Rapports annuels 2023 sur le prix et la qualité des services publics et rapports du SMAVD et du SMBS

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5211-39 ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu les statuts en vigueur du Syndicat Mixte d’Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) ;*
- *Vu les statuts en vigueur du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS) ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n°2019/66 en date du 20 juin 2019 relative à l’approbation de la convention de délégation de compétences avec le SMAVD ;*
- *Vu la convention de délégation de compétence avec le SMAVD du 14 août 2019 et ses trois avenants ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 27 novembre 2024.*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, LMV Agglomération est compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) sur la partie de son territoire inclus dans les bassins versants des différentes rivières traversant son territoire de la Durance : la Durance, le Coulon-Calavon et les Sorgues.

Trois syndicats de rivière existent sur le territoire de l’Agglomération :

- Le Syndicat Mixte d’Aménagement de la Vallée de la Durance : SMAVD ;
- Le Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon : SIRCC ;
- Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues : SMBS.

Le SMAVD et le SMBS produisent chaque année un rapport d’activité pour retranscrire l’activité de chacun des syndicats.

Ces documents sont consultables directement sur internet :

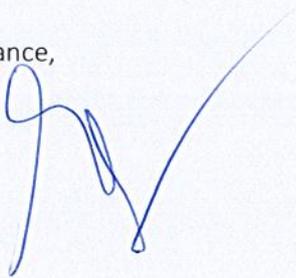
<https://www.smavd.org/rapports-dactivites-du-smavd/>

<https://www.lasorgue.fr/le-syndicat/documentation/rapports-d-activites-398.html>

Le Conseil Communautaire,  
Où le rapport ci-dessus,  
Délibère, et  
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- PREND ACTE du rapport d’activité 2023 du SMAVD, pour le bassin versant de la Durance ;
- PREND ACTE du rapport d’activité 2023 du SMBS, pour le bassin versant des Sorgues.

La Secrétaire de séance,  
Elisabeth AMOROS



Cavaillon, le 12 décembre 2024

Le Président,  
Gérard DAUDET

